

CONTEXTE NATIONAL

La France compte 60 millions d'habitants au recensement de 1999. Selon les chiffres de 1997, elle se plaçait au 3^e rang des pays de l'Union Européenne pour sa population, loin derrière l'Allemagne (82 millions) mais juste après le Royaume-Uni (59 millions). Un rythme de croissance de 0,4% par an fait de la population française une des plus dynamiques sur le plan démographique : seuls le Luxembourg, l'Irlande, le Danemark et les Pays-Bas ont eu en 1996 une croissance plus forte.

Depuis le recensement de 1990, l'expansion démographique française a été assurée à 78% par l'excédent des naissances sur les décès et à 22% par le solde migratoire. Après une relative stabilisation autour de 1,8 enfant par femme à la fin des années 1980, la fécondité a de nouveau baissé au début des années 1990. L'indice conjoncturel de fécondité atteignait 1,65 enfant en 1993 et 1994. Depuis lors, cet indice s'est légèrement redressé. Il s'établit à environ 1,75 enfant en 1998. Cette évolution récente est attribuable à une augmentation de la fécondité après 30 ans. De ce fait, le nombre de naissances, qui était passé d'environ 760 000 en 1990 à 710 000 en 1994, est remonté à 740 000 en 1998. La fécondité des femmes françaises est plus élevée que la moyenne observée dans les pays de l'Union Européenne (1,44 enfant par femme en 1996), le niveau le plus élevé étant observé en Irlande (1,91).

L'évolution démographique actuelle se traduit par un vieillissement progressif de la population résultant de la baisse de la natalité et de l'allongement de la durée de la vie. A peine supérieure à 10% au début des années 1950, la proportion de personnes de 65 ans ou plus dans la population française est aujourd'hui proche de 16%. Toutefois, l'arrivée des classes "creuses" (générations 1915 à 1919) aux très grands âges va provisoirement ralentir la progression du nombre de personnes de 85 ans ou plus dans les prochaines années. A l'inverse, la part des moins de 20 ans dans la population nécessite de diminuer. Ils ne représentent plus qu'un quart de la population française contre un tiers au début des années 1970. Cependant, la France, avec une proportion de 26% en 1996, est après l'Irlande (33%) le pays de l'Union européenne où cette proportion est la plus élevée. Les personnes de 20 à 64 ans constituent une classe d'âge qui a connu une très forte augmentation au cours des dernières décennies, en raison de l'arrivée à cet âge des générations nombreuses nées après la guerre. En effet, en 1968, elles ne représentaient que 54% de la population française contre près de 59% en 1994. Depuis cette date, et pour la première fois, le poids des 20-64 ans dans la population a commencé à diminuer mais de façon très modérée.

Lors du recensement de 1990, 3,6 millions de personnes de nationalité étrangère vivaient en France, soit 6,3% de la population totale française. Parmi ces personnes, 36% étaient originaires des autres pays composant l'Union Européenne. La population étrangère reste relativement stable en France, se renouvelant sous l'effet des arrivées, départs, naissances, décès et naturalisations. Les comparaisons internationales sont difficiles à établir dans ce domaine. L'Office des statistiques de l'Union Européenne (Eurostat) a cependant estimé en 1995 que les étrangers représentent en moyenne environ 5% de la population vivant dans chacun des pays de l'Union. La composition de la population étrangère est très variable d'un pays européen à l'autre, et dépend de circonstances historiques propres à chacun d'entre eux.

SITUATION EN MAYENNE : FAITS MARQUANTS

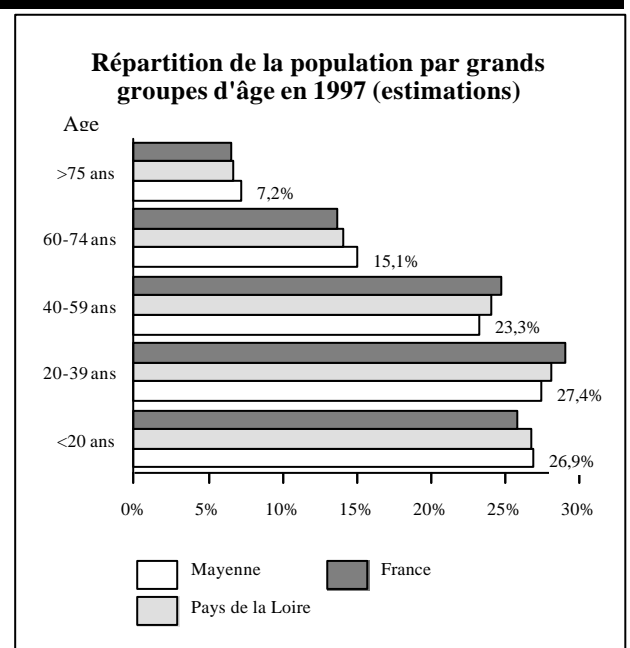
- Le département demeure relativement jeune (la proportion de personnes de moins de vingt ans est plus élevée qu'au plan national) malgré une forte croissance du nombre de personnes âgées.
- La proportion de personnes de nationalité étrangère est très faible : moins de 1% de la population du département (1990).
- 11% des familles avec enfants sont monoparentales (1990).

● Un département relativement jeune malgré une forte proportion de personnes de plus de 60 ans

En 1997, 26,9% de la population de la Mayenne est âgée de moins de 20 ans. Ce résultat est conforme à la moyenne régionale et légèrement plus élevé qu'au niveau national (25,9%). 52% des personnes appartenant à cette classe d'âge sont des hommes.

La part des 20-59 ans est plus faible en Mayenne comparée aux taux moyens régionaux et nationaux. Ces résultats sont d'ailleurs les plus faibles des départements des Pays de la Loire.

Par contre la proportion de personnes âgées de 60 ans et plus est plus importante en Mayenne (22,3%) que dans la région (20,8%) et en France (20,3%). Cette différence est notamment due à une sur-représentation des 60-74 ans : 15,1% de la population du département contre 13,7% pour la France. 57% des mayennais de 60 ans et plus sont des femmes.



Source : INSEE, estimations localisées de population au 01/01/1997

LA POPULATION

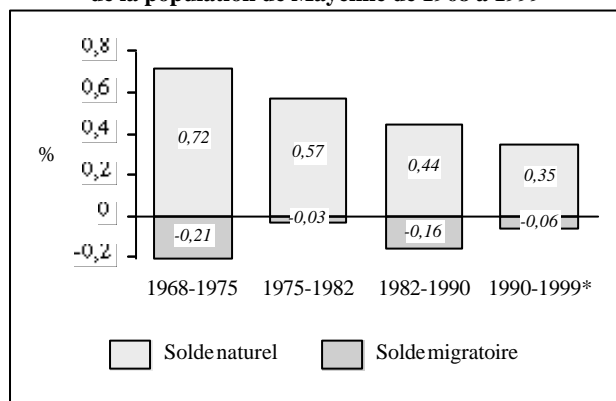
Évolution de la population en Mayenne

1968	1975	1982	1990	1999
251 660	261 520	270 932	278 351	285 337

Source : INSEE, RP 68-75-82-90-99*

* résultats provisoires

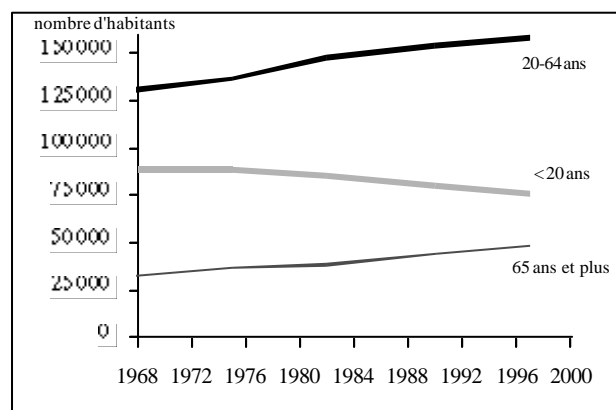
Évolution du taux de variation annuel de la population de Mayenne de 1968 à 1999



Source : INSEE, RP 68-75-82-90-99*

* résultats provisoires

Évolution de la structure par âge de la population en Mayenne de 1968 à 1997*



Source : INSEE, RP 68-75-82-90, estimations (ELP) au 01/01/1997

Population par sexe et groupes d'âge en 1997

	< 20 ans	20-64 ans	65 ans et +	Ensemble
Hommes	39 489	80 599	20 140	140 228
Femmes	36 912	78 213	28 354	143 479
Ensemble	76 401	158 812	48 494	283 707
% Mayenne	26,9	56,0	17,1	100,0
% Pays de la Loire	26,9	57,3	15,9	100,0
% France	25,9	58,7	15,4	100,0

Source : INSEE, estimations (ELP) au 01/01/1997

● Un solde migratoire pratiquement nul entre les deux derniers recensements

Avec plus de 285 000 habitants en 1999, la Mayenne est le département le moins peuplé des Pays de la Loire. Sa population représente 9% de la population régionale tandis que le département de la Loire-Atlantique couvre 35% de celle-ci.

Depuis la période 1968-1975, le taux de croissance de la population mayennaise baisse régulièrement. Il a été pratiquement divisé par deux entre les périodes 1968-1975 (0,5% d'augmentation annuelle) et 1982-1990 (0,28%). Les années 1990-1999 marquent une légère reprise de la croissance démographique en Mayenne (+0,29% par an). Cette évolution, également observée au niveau régional, est la plus faible des départements des Pays de la Loire (+0,57% d'augmentation annuelle moyenne).

Le taux de variation annuel de la population dépend de deux indicateurs : le solde naturel et le solde migratoire.

En Mayenne, le solde naturel a été divisé par deux entre les périodes 1968-1975 et 1990-1999 : respectivement +0,72% et +0,35%.

Le solde migratoire évolue de manière irrégulière. Au cours de la période 1990-1999, les départs ont été pratiquement compensés par les arrivées; le solde migratoire étant presque nul.

● La part de la population jeune diminue

En 1968, le nombre de jeunes de moins de 20 ans avoisinait 89 000 ; en 1997, il dépassait 76 000, soit une baisse de plus de 14% de cette population.

En trente ans, le poids de ces jeunes dans la population du département est passé de 35% à 27%.

Ces résultats sont la conséquence directe de la baisse de la natalité qui s'explique en partie par une diminution de la fécondité (l'indice conjoncturel de fécondité passe, entre 1968 et 1996, de 303 à 195 enfants pour 100 femmes). Depuis 1995, on assiste toutefois à une reprise de la natalité en Mayenne plus importante qu'au niveau régional et national.

La population des 20-64 ans a, à l'inverse, nettement augmenté durant cette même période : +21%, pour atteindre près de 160 000 habitants en 1997.

La part relative des personnes âgées entre 20 et 64 ans dans la population mayennaise est passée de 52% à 56% en trente ans.

● Des personnes de nationalité étrangère peu nombreuses

En 1990 moins de 1% de la population totale du département est de nationalité étrangère. La Mayenne est ainsi le département des Pays de la Loire dans lequel réside le moins d'étrangers. Cette proportion est d'ailleurs 6 fois plus faible qu'au plan national.

Les deux-tiers de ces personnes (1 485) ne sont pas originaires de pays appartenant à la Communauté Economique Européenne. Elles viennent principalement du Maroc (37%) d'Algérie (26%) et de Tunisie (15%).

Parmi les étrangers originaires des pays de la CEE, plus de la moitié (54%) sont portugais, 8% sont espagnols et 4% sont italiens.

Répartition de la population par nationalité en 1990

	Effectifs Mayenne	%	% Pays de la Loire	% France
Français	276050	99,2	98,6	93,7
Etrangers :	2301	0,8	1,4	6,3
dont CEE	816	0,3	0,4	2,3
hors CEE	1 485	0,5	1,0	4,0
Total	278351	100,0	100,0	100,0

Source : INSEE, RP 1990

● En 1990, 11 % des familles avec enfants sont monoparentales

En 1990, près de 9 habitants de la Mayenne sur 10 vivent dans une famille. Le terme famille regroupe les couples sans enfant, les couples avec enfant(s) et les familles monoparentales.

Entre 1982 et 1990, le nombre de personnes divorcées est passé de 2 900 à 5 100. Ce bouleversement des modes de vie est à l'origine de la croissance très forte du nombre de familles monoparentales qui est passé, en Mayenne, de 2 700 à 5 000 au cours de la même période (+85% d'augmentation). En 1990, les familles monoparentales représentent ainsi 11% des familles avec enfants. Cette proportion est toutefois plus faible que celle constatée pour les Pays de la Loire (13%) et pour la France (16%).

Enfin, près de 62% des mayennais vivent en couple avec leurs enfants. Ce résultat est supérieur à celui observé sur le plan national (58%).

Répartition de la population selon le mode de cohabitation en 1990

Nombre de personnes vivant dans :	Effectifs Mayenne	%	Nbre de familles	% Pays de la Loire	% France
un ménage d'une personne	26 240	9,4		9,2	10,3
une famille					
couples sans enfant	54448	19,6	27224	19,1	19,4
couples avec enfants	172276	61,9	42584	61,3	57,6
familles monoparentales	13056	4,7	5040	5,7	7,2
un autre ménage	5008	1,8		2,3	3,3
hors ménage	7323	2,6		2,3	2,2
Population totale	278351	100,0	74848	100,0	100,0

Source : INSEE, RP 1990

Le recensement fournit des statistiques sur l'état matrimonial légal qui ne reflète pas toujours la situation réelle de la personne.

L'enquête "Situation familiale" de l'INED réalisée en 1985 donne une estimation du nombre de personnes vivant maritalement. Ainsi, sur 100 personnes de 21 à 44 ans, 66 % vivent en couple et sont mariées, 10 % sont en couple et vivent maritalement, 24 % ne sont pas en couple.

Estimations localisées de population (ELP) :

Au cours d'une période donnée, l'évolution de la population d'une zone géographique résulte de deux facteurs : le solde naturel et le solde migratoire. Si l'accroissement naturel est connu avec précision par les statistiques d'état civil, seules des estimations permettent d'appréhender le solde migratoire. L'INSEE met en oeuvre une nouvelle méthode d'estimation de ce solde, intitulées "estimations localisées de populations" (ELP). Cette méthode s'appuie sur l'exploitation statistique d'un nombre de sources plus variées qu'antérieurement. En plus des données fiscales (taxe locale d'habitation) et des informations fournies par les distributeurs d'énergie électrique (EDF et régies) sur le nombre de leurs abonnés, la méthode utilise désormais des données issues du fichier général des électeurs, les statistiques d'enfants scolarisés et des informations des organismes versant des prestations familiales.

Le solde naturel est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès.

Le solde migratoire est la différence entre l'effectif des immigrants et l'effectif des émigrants.

Indicateur conjoncturel de fécondité :

L'indicateur conjoncturel de fécondité (ou somme des naissances réduites) est le nombre moyen d'enfants nés vivants, que mettraient au monde 100 femmes ayant à chaque âge le comportement de fécondité identique à celui observé l'année considérée. Cet indicateur synthétique est obtenu en faisant la somme des taux de fécondité par âge de la mère. Un indicateur conjoncturel égal à 170 en 1995 signifie que si tous les taux de fécondité par âge devaient se stabiliser à leur niveau de 1995, 100 femmes mettraient au monde 170 enfants au cours de leur vie.

LA POPULATION
